

CANIER C

LA CONSOMMATION

Les magasins sont envahis par les consommateurs À croire que Noël est encore à venir

♦ La mission du père Noël est demeurée inachevée, cette année. En effet, les consommateurs étaient si nombreux dans les centres commerciaux, au cours des derniers jours, qu'il est facile de conclure que le « bon vieillard » n'a pas distribué tous ses cadeaux, la nuit de Noël.



par
Gilles
ANGERS

Selon les observations faites par LE SOLEIL dans les centres Place Fleur-de-Lys, Place Laurier, Galeries de la Capitale et Mail Centre-Ville, ce ne sont pas les retours de marchandises ou les échanges qui ont été les prétextes à un pareil achalandage. Non, il s'agissait bien d'une clientèle d'acheteurs à l'affût des soldes du lendemain de Noël ou pressés de dépenser l'argent reçu en cadeau.

Il y avait tant de monde qu'il ne manquait plus que le père Noël, qui avait déserté ses différents royaumes, pour nous faire croire que Noël allait recommencer. En tout cas, il fallait chercher longuement, parfois en vain, avant de trouver une aire où garer sa voiture.

« Il y a de moins en moins de retours de marchandises, les gens connaissant mieux les personnes à qui ils offrent des cadeaux, et leurs besoins », note le directeur adjoint du magasin Woolco, des Galeries de la Capitale, M. Daniel Voisine.

Cependant, constate M. Yvon Richard, du même magasin, elle est encore passablement vivante la tradition d'offrir les présents au jour de l'an. C'est pourquoi, les soldes du lendemain de Noël profitent généralement à de nombreux consommateurs.

La prise d'assaut des centres commerciaux s'explique aussi par cette habitude des consommateurs, depuis quelques années, de faire leurs achats au dernier moment ou au lendemain de Noël afin de profiter des soldes.

« Les gens achètent tardivement leurs cadeaux. Autrefois, ils commençaient à la mi-octobre. Nos mois de décembre sont absolument extraordinaires au plan des affaires. Mais, en réalité, il ne s'agit que d'un déplacement des ventes », observe le directeur du magasin M, de Place Sainte-Foy, M. Serge Tremblay.

Le marché au détail a été vigoureux, au cours des derniers mois. Les marchands consultés par LE SOLEIL sont très discrets quant à leurs chiffres d'affaires, mais n'en présentent pas moins tous une mine resplendissante. Chez La Baie, de Place Laurier, on est catégorique : le mois de novembre a été excellent, et décembre devrait résulter en une performance supérieure à celle de l'année dernière.

Le commerce de détail est visiblement en bonne santé en dépit de la neige qui a tardé à venir et qui a réprimé les ventes d'articles de sport, des souffleuses, des pelles à neige et des pneus d'hiver. L'absence de neige n'aurait pas affecté le commerce des vêtements chauds, des chaussures et des bottes. Sauf,

semble-t-il, dans le Mail Centre-Ville où la fameuse chute de neige du 16 décembre a été le déclencheur décisif des affaires.

Les produits champions

Ce sont les cosmétiques, les vêtements tels les chandails et déshabillés, les petits appareils électroménagers, sècheurs à cheveux, rasoirs, fours à micro-ondes, téléphones, les appareils d'exercices physiques, les montres et bijoux, les téléviseurs, radios, baladeurs (walkman), jeux d'ordinateur, les jouets à piles, les plantes à fleurs de Noël, les décorations et gadgets d'automobile, qui ont eu la préférence des consommateurs pendant les fêtes.

LE SOLEIL a appris, par exemple, que les ventes de cosmétiques et parfums se sont chiffrées par plus de \$70,000 pendant les deux fins de semaine qui ont précédé Noël au seul magasin Eaton, de Place Sainte-Foy.

« Les cosmétiques sont de plus en plus en demande. Et, on rencontre à ce comptoir de plus en plus d'hommes », indique, par ailleurs, le directeur du magasin Sears, de Pla-

ce Laurier, M. André Lécuyer. « Les cosmétiques marchent bien et de plus en plus », confirme Mme Denise Martel, de La Baie de Place Laurier.

Chez Canadian Tire, de Ville de Vanier, et Pascal, de Place Fleur-de-Lys, on signale un succès significatif dans les ventes d'outils manuels et électriques surtout.

« Côte ordinateurs, les clients cherchent de plus en plus le haut de gamme et veulent combiner loisir et utilité », assure le directeur du magasin Canadian Tire, M. John O'Neill.

Le directeur du magasin Pascal, M. Pierre Godin, constate que les articles d'automobile, comme les câbles de survoltage, les compresseurs, phares et aspirateurs ont fait « un malheur ». Chez M, de Place Sainte-Foy, on enregistre la vente de 2,000 « sauve-pantalons ».

Les plantes de Noël, les friandises, les jeux éducatifs, les bolides téléguidés, les piles rechargeables et les chargeurs ont compté parmi les grands succès de vente, pendant les Fêtes, au magasin Woolco, des Galeries de la Capitale.



Les ventes de cosmétiques et parfums ont été très importantes pendant les deux fins de semaine qui ont précédé Noël, dans notre région.



Le Soleil, Yvon Mongrain

Les appareils électroniques n'ont pas perdu leur popularité cette année encore et, côté ordinateurs, les appareils de haut de gamme sont les plus en demande.

Des idées-cadeaux YAMAHA
que toute
la famille
appréciera

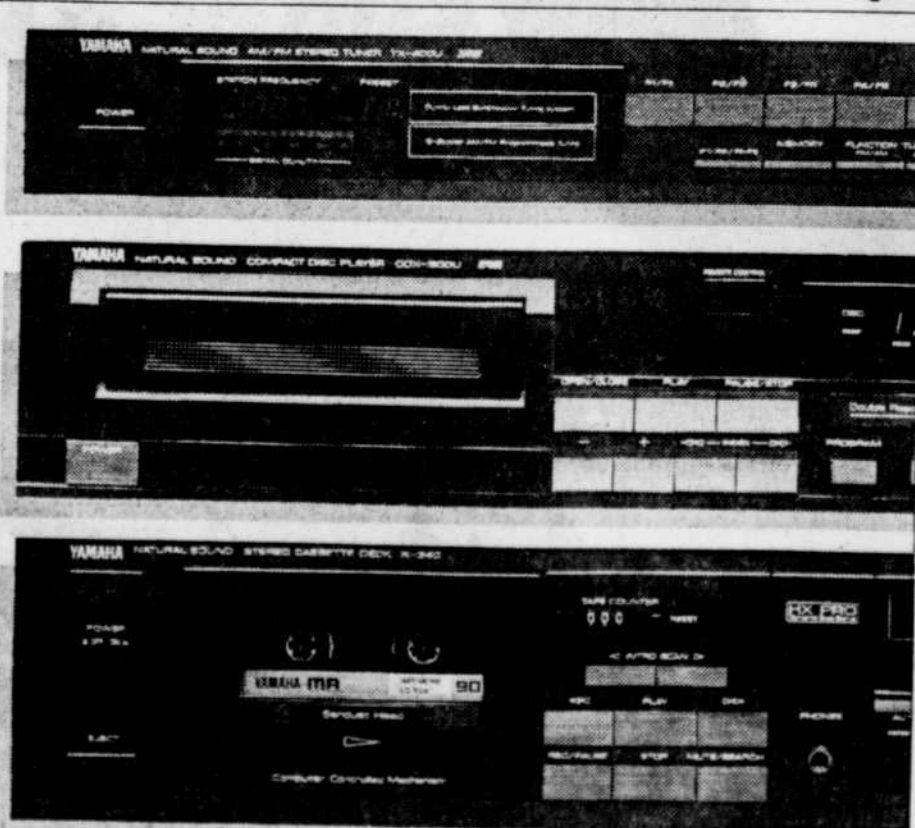
Entièrement garanti 2 ans
Centre de service autorisé
à notre atelier

Les équipements Yamaha
sont à votre entière disposition
pour audition.
Bienvenue.

rotac
électronique inc.

2873, chemin Sainte-Foy,
Sainte-Foy
Fermé le lundi
6 salles d'écoute
Service spécialisé en audio
de toutes marques

Magasin 653-7768
Service 653-4972



Une radio digitale,
le YAMAHA TX400UB
Réception de haute qua-
lité, 16 stations pro-
gram-
mables, recherche
automatique ou manuelle.

Prix sugg. 228 \$

Un lecteur laser
YAMAHA K340
Trois faisceaux, double
résolution, pro-
gram-
mation, index, prise d'é-
cou-
teur avec volume,
télécommande.

Prix sugg. 498 \$

Un magnéto-cassette
YAMAHA K340
Tête « sendust », doly B
et C, HX professionnel,
recherche de musique,
sélecteur de ruban auto-
matique.

Prix sugg. 428 \$

SEARS Studio de photographie
OFFRE SPÉCIALE DE JANVIER!

RABAIS 10\$

sur notre ensemble de 24 photos



Cadre
non inclus

Rabais 10\$
Ensemble de 24 photos

Comprend une grande photo de 10 x 13",
plus 2 photos de 8 x 10", 3 de 5 x 7", 15 de
format portefeuille* et 3 de format
médaille. Avec choix de fonds traditionnels.

Maintenant
seulement

14.95 Ord.
24.95\$
Aucun frais de séance

Nul besoin de prendre rendez-vous. Possibilité de crédit. Adultes et groupes familiaux bienvenus. Seulement 25¢ de plus pour chaque personne supplémentaire en plus du prix de l'offre. Nouveaux chignons les poses. Fond blanc ou noir. Photo à deux sujets et autres effets spéciaux ne sont pas disponibles pour l'ensemble annoncé. Ne peut être combinée avec aucune autre offre. Aucune valeur en espèces. Sears Canada Inc. Aussi disponibles: photographies couleur instantanées pour passeport. *Dimensions approximatives.

Offre spéciale en vigueur jusqu'au 9 janvier 1988.

Studios de photographie dans tous les magasins Sears, dans notre unité de ventes par catalogue de Ste-Hyacinthe, et au Centre de liquidation de St-Léonard.

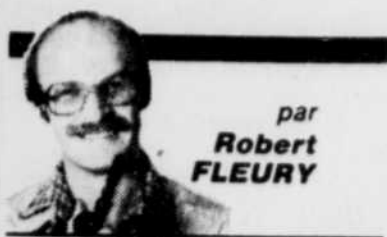
SEARS

Vous en avez pour votre argent... et plus.
PRÉSENTEZ CE COUPON AU MOMENT DE LA POSE

NOUS... CONSOMMATEURS

Garantie supplémentaire: jugement capital

♦ De nombreux détenteurs de garanties supplémentaires pourraient bénéficier d'une garantie plus longue que ce que prétendent les émetteurs de telles garanties, si l'on en croit un jugement de la cour des petites créances, obtenu à Québec, le mois dernier.



par
Robert FLEURY

Le jugement obtenu par un automobiliste contre la compagnie Garantie Internationale, aussi connue sous le vocable « GI », refuse la limitation de durée qu'en fait GI en comptant ses quatre ans de protection simultanément à la garantie de base d'un an des fabricants.

Autrement dit, la garantie n'est plus de quatre ans si on inclut la

première année de garantie du fabricant, contrairement aux affirmations de GI. Le juge considère, en effet, qu'elle est bien d'une durée de quatre ans, ces quatre ans comptant à partir de la fin de la garantie du fabricant.

Le cas Maheux

R. Maheux achète une garantie GI BA-NEUF de 48 mois ou 100,000 km, le 23 juin 1983, pour sa Datsun 1983 achetée en octobre 82. Or, le 17 juin 1987, soit une semaine avant la fin de l'expiration de sa garantie de quatre ans, au moment où son véhicule présente un kilométrage de 92,203, il doit faire réparer le joint de culasse du moteur, une réparation qui entraîne un déboursé de \$465,16. Garantie Internationale refuse, toutefois, d'assumer cette réparation, sous prétexte que la garantie est expirée.

La compagnie fonde ses prétentions sur l'article 11 de son contrat de garantie, lequel se lit comme suit:

« Plan BA signifie, relativement à un véhicule neuf, la protection accordée en vertu du présent contrat pendant une période commençant au moment où se termine la garantie accordée par le fabricant du véhicule et se poursuivant jusqu'à ce que le véhicule ait parcouru 100,000 km, ou jusqu'à la date du quatrième anniversaire du début de la garantie accordée par le fabricant du véhicule, selon le premier de ces deux termes. »

Dans sa défense, le représentant de Garantie Internationale affirmait que GI accordait sa protection durant l'année de garantie originale du fabricant et que cette protection était même plus généreuse que celle du fabricant.

Le jugement

Mais le juge Louis-Philippe Bouchard constate que « loin de donner une protection additionnelle, durant l'année de garantie du fabricant, ledit article limite la durée du contrat tant au début qu'à la fin », puisque la protection GI com-

mence « au moment où se termine la garantie accordée par le fabricant du véhicule » et se termine « à la date du quatrième anniversaire du début de la garantie accordée par le fabricant ».

Le juge constate que, selon ces termes, la garantie réelle offerte par GI serait d'au plus trois ans et « en annonçant et faisant signer un contrat de protection pour 48 mois, l'intimée induit manifestement le consommateur dans l'erreur ».

GI devrait, selon le juge, pour être conforme à ses prétentions, indiquer « BA-NEUF 48 mois/100,000 km » incluant la garantie du fabricant ».

Et de conclure qu'« en tout état de cause, le détenteur du contrat n'a jamais eu un contrat de protection de 48 mois ».

« Il apparaît au tribunal qu'il s'agit manifestement d'une pratique de commerce interdite par les articles 215 et suivants de la Loi de protection du consommateur », lesquels expliquent la notion de représentation fautive ou trompeuse.

Le juge cite d'ailleurs l'ouvrage de Me Nicole l'Heureux, Droit de la consommation, en page 223 lorsqu'il écrit:

« La représentation, pour constituer une infraction, n'a pas besoin d'avoir induit un consommateur en erreur; le caractère trompeur s'apprécie « in abstracto ». Il est suffisant qu'il y ait capacité de tromper, c'est-à-dire qu'elle soit de nature à l'induire en erreur sans qu'il soit nécessaire de prouver que l'annonce a effectivement influencé la décision d'un consommateur ».

Le juge Bouchard cite également le juge Clément (cause Imperial Tobacco, 1971 SWWR, 409):

« La loi n'est pas faite pour protéger les experts mais pour protéger le public, cette vaste multitude qui inclut l'ignorant, le crédule et l'irréfléchi, qui, en faisant ses achats, ne s'arrête pas pour analyser, mais est souvent gouverné par les apparences et l'impression générale ».

Et de conclure le juge Bouchard:

« Par la représentation de son contrat, l'intimée crée l'impression à son détenteur qu'il aura une garantie de 48 mois, ce qui est contraire à la réalité. »

Il accorde donc à M. Maheux les \$436,76 réclamés, mais lui refuse des frais de remorquage et inconvenients subis, faute de preuves suffisantes.

Le jugement est d'autant plus important qu'un grand nombre d'automobilistes ont des contrats similaires. C'est d'ailleurs un automobiliste de Sainte-Foy, aux prises avec un cas quasi identique, qui a eu la gentillesse de nous apporter cette copie de jugement.

Ce jugement est public, et on peut en obtenir copie en s'adressant au greffe de la cour provinciale (division petites créances) du district de Québec, en mentionnant les numéros de référence suivants: 200-32-002946-878, le 11 novembre 1987, Ls-Ph. Bouchard, juge. Cause Robert Maheux c. la compagnie de Garantie Internationale. ●

Zellers

VOUS AVEZ ÉTÉ SI GENTILS...

QUE ZELLERS DÉSIRE VOUS OFFRIR

LE JEUDI 31 DÉCEMBRE

10%

UNE REMISE DE

SUR TOUS VOS ACHATS*

C'est vrai, en plus de profiter de nos très bas prix, Zellers vous donne une remise supplémentaire de 10% sur quasiment tous les achats* faits en magasin, le jeudi 31 décembre. C'est notre façon de vous dire un gros merci pour votre loyauté. Donc, il faut venir chez Zellers chercher votre récompense — une remise supplémentaire de 10% sur tous vos achats*. C'est l'occasion rêvée d'épargner encore plus sur les petits et les gros achats que vous aviez sans doute planifiés. Et n'oubliez pas que chaque achat s'accompagne des points du CLUB Z qui sont si précieux!

*sauf sur produits de la tabagie, certificats-cadeaux, téléviseurs, magnétoscopes à cassette vidéo, lecteurs de disque compact, fours micro-ondes, chaînes stéréo, salon de coiffure, repas et services de restaurant, là où ils sont proposés.

*En plus,
juste pour vous...*



Zellers

HEURES D'AFFAIRES
Lundi au mercredi, 9h30 à 17h30; jeudi et vendredi, 9h30 à 21h00; samedi, 9h00 à 17h00.

PLACE LAURIER
2700, boul. Laurier
Sainte-Foy

PLACE FLEUR DE LYS
550, boul. Hamel
Québec

CARREFOUR BEAUPORT
3333, rue Clémenceau
Beauport

CARREFOUR NEUFCHÂTEL
200, de l'Auvergne
Neufchâtel

Zellers Charge Card
Carte de crédit
Crédit
accepté

VISA
MasterCard

Écrivez-nous

Vous êtes invité à soumettre questions et cas problèmes portant sur vos expériences de consommation en écrivant comme suit:

Nous...Consommateurs
LE SOLEIL
390 (est), rue Saint-Vallier
Québec, Qué.
G1K 7J6

Avantages insoupçonnés de la vidéo

♦ NEW YORK (AFP) - La technologie américaine vient de franchir un nouveau pas en donnant naissance à de vrais bébés qui ne pleurent jamais, à des chiens toujours obéissants et à des chats qui se passent de tout, même de litière.

par Annick BENOIST

Par l'entremise de courts films vidéo, la société new-yorkaise Creative Programming Inc., affirme avoir ainsi résolu le problème majeur des Yuppies (Young Urban Professionals), la génération des jeunes cadres «qui veulent tout avoir, mais sans jamais aucun inconvénient».

Prenez «Toutou-Vidéo». C'est le chien rêvé, assure Nancy Fisher, productrice de la cassette, tandis que défilent sur un petit écran les images d'un aimable animal poilu cabriolant. Toujours propre et amical, il rapporte la balle cent fois de suite, autant de fois qu'on presse la touche du magnétoscope.

Vous voulez le sortir? Installez-vous dans votre fauteuil et avancez jusqu'à la plage «Promenade» de votre cassette. Votre chien se promène tout seul. Pas assez vite? Faites-le courir avec la touche «Fast Forward».

«Toutou-Vidéo», souligne Nancy Fisher, a déjà des milliers de maîtres depuis son apparition, il y a quelques mois. Lancé sous forme de boutade, «de cadeau pour rire», son succès est inespéré.

Bébé-Vidéo

Dès qu'apparaissent des petits signaux dans le coin de l'écran, le vidéospectateur peut commander ou poser des questions selon un ordre bien établi: «Mange tes céréales. Où est le zèbre. Va voir. Papa. Lance-moi la balle». Inlassablement, le bébé porte la cuiller à sa bouche, montre du doigt, rampe à quatre pattes, lance la balle.

Le prodige de Bébé-Vidéo, souligne la voix d'un narrateur, est qu'on n'a même pas à ramasser les jouets jetés par terre. La touche marche arrière du magnétoscope renvoie automatiquement les jouets dans le berceau.

Autre motif de satisfaction pour les Yuppies: l'avenir de cet enfant est assuré. Quand la voix lui demande quel est le métier dont elle rêve, la petite fille prend l'air ravi en entendant suggérer: «banquier».

Et il en va ainsi pour «Minou-Vidéo» - quoique les chats aient quelque réticence à obéir - ou «Poisson-rouge-Vidéo» qui transforme le téléviseur en aquarium. Nancy Fisher promet encore bien des surprises, mais se défend de verser uniquement dans l'humour.

«Nous avons inventé une série éducative, dit-elle, dont la première cassette a pour titre *Regarde Maman, je pêche*. Bien que des millions de pères modernes ne sachent pas fixer un appât à un hameçon, ils peuvent éviter le ridicule devant leurs enfants en leur diffusant *Pêche-vidéo*.» ●

L'assuré peut utiliser son indemnité comme il l'entend

♦ L'assuré est libre d'utiliser l'indemnité qui lui revient comme il l'entend : il a droit à une indemnité en argent, en son nom seul. Il n'est pas question qu'elle soit réduite ni qu'elle soit payée par un chèque à l'ordre de l'assuré et du réparateur.

par Robert FLEURY

Un avocat de l'Aide juridique, Me Magella Lemay, de Charlesbourg, nous fait parvenir un fort intéressant jugement du juge André Lévesque, de la cour des petites créances. Me Lemay a obtenu ce jugement en son nom personnel, car il s'agissait d'une cause qui l'opposait à la compagnie d'assurances générales Simcoe & Erie, qui assurait son véhicule.

Le jugement clarifie hors de tout doute que l'assuré a le droit d'utiliser son indemnité comme il l'entend, qu'il fasse réparer son véhicule ou pas, et que l'assureur ne peut utiliser de tels prétextes pour réduire la valeur de l'indemnité versée.

Comme cela remet en question des pratiques généralisées de la part des assureurs, sans qu'elles soient légales pour autant, nous publions de larges extraits du jugement, lequel s'inspire en bonne partie de l'étude du professeur Jean-Guy Bergeron, de l'Université de Sherbrooke, sur le Droit des assurances, publiée au tome 46 (no 4, sept.-oct. 1986) de la revue du Barreau.

Résumé du cas

La Mercury Monarch de Me Lemay subit un petit accrochage pour lequel il n'est pas tenu responsable. Les dommages sont de \$735,88, tel que convenu entre le représentant de l'assureur et le réparateur choisi par Me Lemay, le concessionnaire Montcalm Automobiles.

L'assureur est prêt à verser ce montant si la réparation est faite. Or, Me Lemay décide de ne pas faire réparer sa voiture. Par conséquent, l'assureur décide unilatéralement de lui verser en guise de compensation \$483,68, le privant de \$252,20, montant qui représente environ la moitié du taux horaire du concessionnaire.

Autrement dit, parce qu'il ne veut pas faire réparer son véhicule, on le pénalise, selon les méthodes en usage auprès de la plupart des assureurs.

Me Lemay n'est pas d'accord. Il poursuit donc l'assureur pour la différence aux petites créances.

Un jugement très clair

« Le motif de cette retenue de la part des intimés tient au fait que le requérant a choisi de ne pas faire réparer sa voiture, et qu'en pareille occurrence il s'est établi une coutume (la cour dirait la mauvaise habitude) de réduire le chiffre de l'évaluation conformément aux directives des assureurs dans ce sens. Sous prétexte qu'il n'y aura pas alors à rencontrer une bonne partie des frais de garage... », commente le juge Lévesque.

Or, rappelle-t-il, l'assureur a l'obligation de couvrir toute perte subie par l'assuré et pour laquelle il s'est assuré.

« L'assuré a le droit d'être dédommagé du coût réel de ses dommages tels qu'arrêtés au jour de la collision. Or, tout ce qui entre dans le coût de correction du préjudice subi, le prix du travail des ouvriers spécialisés tout comme la valeur des pièces à remplacer, fait partie intégrante des dommages à titre de perte réelle », écrit le juge Lévesque.

Plus loin, il rappelle qu'en assurance de dommages, si l'assuré se conforme à ses obligations lors de l'accident, que l'assureur a l'obligation de réparer le préjudice réel subi dans un délai de 60 jours.

« L'assureur n'a justement que cette obligation-là, mais le paiement de l'indemnité doit être total et en entière compensation du préjudice réel », écrit-il.

Puis il continue : « Rien n'impose à l'assuré de réparer ou de le faire dans ce même délai, ni même d'annoncer son intention de faire procéder aux réparations de son véhicule automobile ou pas. Il est libre d'utiliser l'indemnité qui lui revient comme il l'entend, tout comme il peut s'accommoder d'une voiture à l'esthétique amochée, en autant qu'elle est maintenue en bonne condition de fonctionnement et qu'elle rencontre les exigences du Code de sécurité routière. »

Dans l'étude de Me Bergeron, le juge cite le passage suivant :

« Souvent, les assureurs veulent d'une façon ou d'une autre diminuer la prestation due lorsque la réparation n'est pas faite. Ainsi, si vous ne réparez pas votre voiture, on réduira le tarif horaire. C'est une politique administrative des entreprises d'assurances, qui n'a aucun fondement juridique. L'assuré a droit à la perte réelle qu'il subit et il est libre de disposer de l'indemnité comme il l'entend. »

Citant encore Me Bergeron, le juge continue :

« L'assuré a droit à une indemnité en argent à son seul nom. Il n'est pas question qu'elle soit réduite, ni qu'elle soit payée par un chèque à l'ordre de l'assuré et du réparateur éventuel. »

En conclusion, le juge donne raison à Me Lemay, condamnant l'assureur à payer \$252,20 plus \$25 de frais (plus les intérêts).

Si un tel jugement vous intéresse, vous pouvez en obtenir copie en vous adressant au greffe de la cour provinciale du district de Québec. Jugement no 200-32-000854-876, Magella Lemay c. J. Meloche Inc. et Cie d'assurances générales Simcoe et Erie, 24 mai 1987, André Lévesque, juge de la cour provinciale. ♦

Satisfaction non garantie par les thérapeutes non reconnus

♦ Les thérapeutes non reconnus n'offrent généralement aucune garantie de solvabilité ni de professionnalisme, rappelle-t-on dans la dernière édition de la revue Justice.

Justice est une publication éditée par la Direction de communications du ministère québécois de la Justice.

« Contrairement aux membres de corporations professionnelles qui peuvent être tenus de se munir d'une assurance-responsabilité professionnelle, les thérapeutes non re-

connus n'offrent généralement aucune garantie de solvabilité ni de professionnalisme, rappelle l'Office de la protection du consommateur », écrit-on dans Justice.

Audioprothésistes, chiropraticiens, dentistes, denturologistes, infirmiers et infirmières, médecins vétérinaires, opticiens d'ordonnances, optométristes, pharmaciens, podiatres et techniciens en radiologie sont regroupés en corporations professionnelles, et leur champ d'exercice est exclusif.

Un citoyen insatisfait de traite-

ments considérés comme actes médicaux ne peut se prévaloir de la Loi pour la protection du consommateur. Deux recours sont cependant possibles : porter plainte à la Corporation professionnelle des médecins ou (et) intenter des poursuites en vertu du code civil.

La revue Justice, dans son édition de janvier, présente des dossiers sur le sida, les criminels de guerre, les médecines douces, le recouvrement des pensions alimentaires, les produits miracles pour obtenir beauté, fortune et pouvoir. ♦

Brosses à dents

Le magazine Protégez-vous de

♦ Lors de l'achat d'un microscope pour enfants, le magazine québécois Protégez-vous, dans son édition de janvier, recommande de privilégier d'abord la netteté de l'image de préférence à la capacité de grossissement.

Neuf des 15 microscopes testés par Protégez-vous permettent des grossissements de 500 fois et plus. Certains ont même une capacité de plus de 1,000 fois.

Les deux microscopes jugés les meilleurs par Protégez-vous ne présentent qu'une faible puissance de grossissement. Ainsi, le Bauch et Lomb ESM 25/100, à \$49, a une puissance de 100 fois tandis que celle du Cenco T 60925, à \$100, varie de 50 à 200 fois.

janvier étudie également les brosses à dents, les soies dentaires et les nettoyants pour dentiers.

« Une bonne brosse à dents a, en général, une tête assez touffue et un manche large qui tient bien en main sans glisser. À l'inverse, les brosses excessivement dures, à tête trop longue ou à soies trop clairsemées n'ont pas été appréciées par une équipe d'évaluation composée en partie d'experts en hygiène dentaire », établit-on dans un communiqué émanant de Protégez-vous. ♦

Les Français optent pour des plaisirs plus raffinés

LA CONSOMMATION

♦ PARIS (AP) — Caviar, foie gras, saumon, champagne: les ventes de produits de luxe connaissent, en cette fin d'année 1987, une progression spectaculaire, en France. Selon les premières estimations, les Français auront consommé pour les réveillons 15 pour 100 de plus que l'année précédente dans le domaine de la gastronomie haut de gamme.

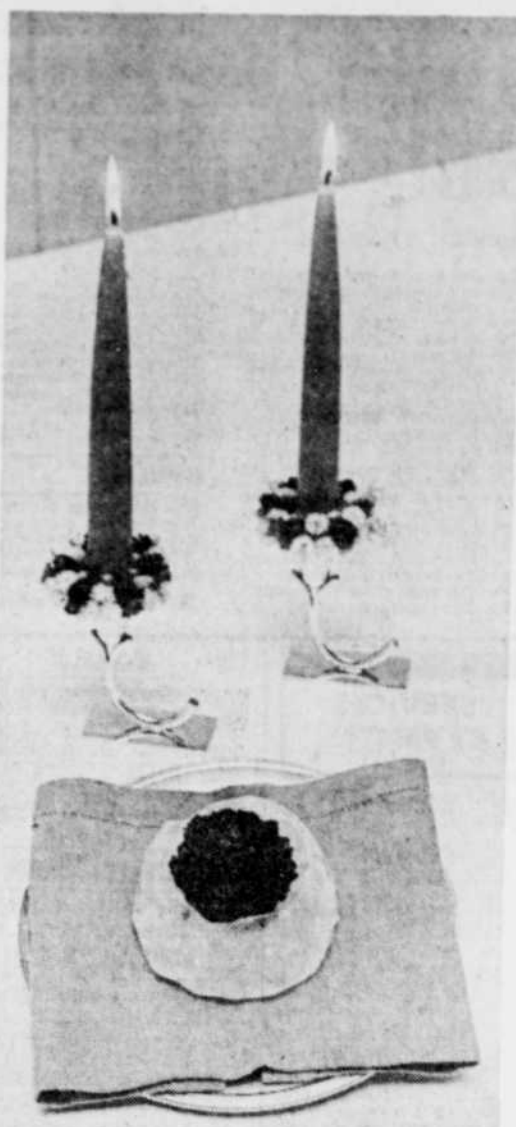
« Krach à la Bourse, boom sur le luxe », 1987 aura peut-être vu naître ce dicton. En effet, la crise boursière d'octobre dernier n'a pas provoqué de chute de la vente des produits de luxe, mais semble même les avoir favorisés.

Les prestigieuses maisons d'épicerie fine, comme Fauchon ou Hédiard, à Paris, ont vu affluer dans leurs magasins une nouvelle clientèle, plus proche de la classe moyenne que leurs habitués. Et dans les supermarchés, les activités de promotion sur des produits que l'on trouve rarement au fond des chariots, comme le caviar, ont été des succès au delà de toute espérance.

« Une véritable frénésie s'est emparée des Français », s'étonne Jean Fournieux, responsable du marketing à la maison Nicolas, l'un des plus grands distributeurs de vins en France. Dans les magasins de la chaîne, le chiffre d'affaires des 24, 25 et 26 décembre a été le double de celui des jours correspondants de l'année dernière.

La tendance semble se prolonger à l'approche du réveillon du nouvel an. M. Fournieux estime que les ventes vont augmenter d'environ 15 pour 100 par rapport à l'année dernière. Les progressions habituelles d'une année sur l'autre s'élèvent généralement à 3 ou 4 pour 100.

Dans les grands magasins Prisunic, les quelque 35,000 boîtes de 50 grammes de caviar russe à \$20 se sont littéralement arra-



De plus en plus de consommateurs préfèrent le haut de gamme, même dans le domaine du caviar.

chées, avec des tonnes de saumon et de foie gras haut de gamme. Longtemps réservé aux connaisseurs, le chapon — un coq châtre et engraisé selon une méthode traditionnelle — gagne les tables de la classe moyenne.

Luxe démocratisé

Chez Fauchon, la prestigieuse épicerie de la place de la Madeleine, à Paris, les ventes devaient progresser de 10 pour 100. Et cette hausse est due à l'arrivée d'une nouvelle clientèle: la classe moyenne, selon une responsable du magasin.

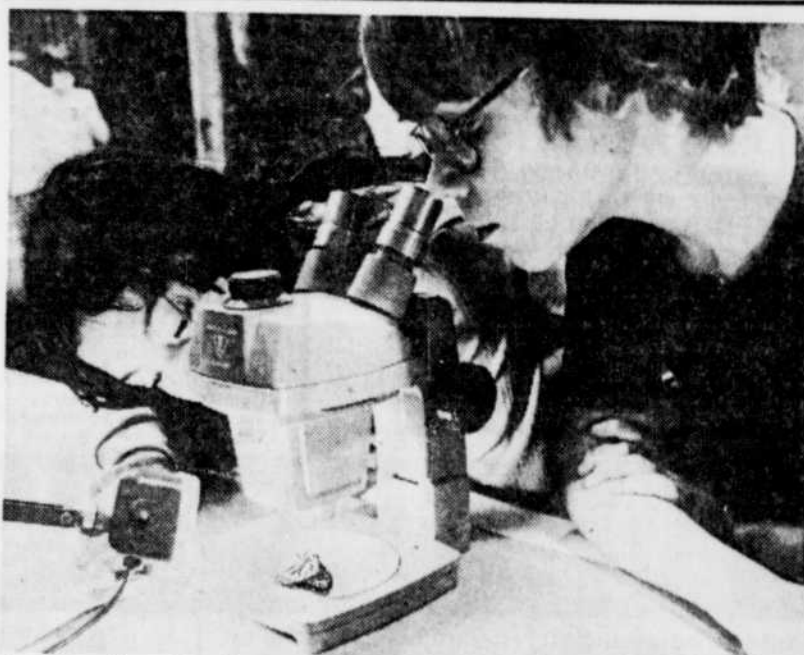
Cette tendance, perceptible depuis plusieurs années, s'est incontestablement accélérée en 1987, assure-t-elle. Les chocolats fins, saumon, foie gras, mais aussi plats préparés ne sont plus réservés aux habitués huppés de la vénérable maison. Bref, le luxe se démocratise.

Christian Pétrossian, le PDG de la société du même nom, qui a l'exclusivité de la distribution du caviar russe en France et aux États-Unis, parle, quant à lui, d'une hausse des ventes de 15 à 20 pour 100 pour la France et de plus de 20 pour 100 aux États-Unis.

Chez les professionnels, l'inquiétude née de la crise boursière s'est vite estompée, souligne M. Pétrossian qui note l'arrivée de clients « jeunes, connaisseurs et passionnés par les produits ». Et de plus en plus, les acheteurs préfèrent le haut de gamme, même dans le domaine du caviar.

Le prix du caviar au kilo peut sembler effarant, mais une portion de 30 grammes de Sevuga coûte \$23. « C'est un luxe, mais un luxe abordable » et manger du caviar, « c'est une façon de rêver, de s'éloigner des soucis quotidiens », assure M. Pétrossian qui livre peut-être ainsi la clé du coup de folie des Français pour les plaisirs les plus raffinés du palais. ♦

L'achat d'un microscope : vaut mieux y voir clair



Le magazine « Protégez-vous » recommande de privilégier d'abord la netteté de l'image de préférence à la capacité de grossissement lors de l'achat d'un microscope.



Opération Nez rouge

Si vous avez consommé de l'alcool ou si vous êtes fatigué... offrez-vous un chauffeur privé!

Appelez Opération Nez rouge.

QUÉBEC

10 au 31 décembre
18h00 à 03h00

688-8080

Ce service est gratuit

APPUYÉE PAR

Régie de l'assurance automobile du Québec

LE GROUPE DESJARDINS ASSURANCES GÉNÉRALES

UNE COLLABORATION



LE SOLEIL



COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLESBOURG

SERVICE RÉGIONALISÉ DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

CONVERSATION ANGLAISE

COURS INTENSIFS DE JOUR

Durée: 6 semaines (90 heures)
du lundi au vendredi
de 9h à 12h

Début: 18 janvier

Coût: 175\$

COURS DU SOIR

Durée: 15 semaines (90 heures)
lundi-mercredi
ou mardi-jeudi
de 19h à 22h

Début: 18 janvier
19 janvier

Coût: 175\$

INSCRIPTIONS:

5 — 6 — 7 JANVIER (19 à 21 heures)
Polyvalente de Charlesbourg (S.E.A.)
900, Place Sorbonne, Charlesbourg G1H 1H1

Renseignements: 622-7821

Gisèle Benoit, responsable

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311

À votre service de
8h30 à 17h30, du lundi au vendredi

Dès la 1^{re} journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

Numéro de département: bien que tous les efforts soient faits pour assurer un service adéquat, l'annonceur accepte que l'éditeur ne soit pas tenu responsable des dommages qu'il pourrait subir lors de l'utilisation de ce service particulier de livraison du courrier.

Le Soleil se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce, pour toute raison jugée valable par la Direction.

COMPOSEZ 647-3311

index des rubriques

AVIS

- 101-Activités diverses
- 102-Avis divers
- 103-Avis légaux
- 104-Carnet mondain
- 105-Enquêtes
- 106-Messagerie personnelle
- 107-Agences de rencontre
- 108-Perdu - trouvé
- 109-Souhaits

SERVICE ET VENTE

- 120-Accessoires de porteries
- 121-Alimentation et aliments naturels
- 122-Amenagement terrain
- 123-Ameublement
- 124-Animaux
- 125-Animaux - pension - soins
- 126-Antiquités
- 127-Artisanat
- 128-Appareils ménagers
- 129-Assurances
- 130-Bicyclettes
- 131-Camping
- 132-Chasse, pêche et articles de sports
- 133-Climatisation
- 134-Coin du bébé
- 135-Conditionnement physique
- 136-Décoration intérieure
- 137-Déménagement-Transport
- 138-Dénégement

index des rubriques

AVIS

- 166-Equipement de bureau
- 167-Equipement de commerce et de restaurant
- 172-Enseignement-cours
- 173-Entretien
- 174-Fleurs et plantes
- 175-Generatrices
- 176-Jeux-Jouets
- 177-Livres-Timbres-Monnaie
- 178-Machines à coudre
- 179-Maison - réparation - entretien
- 199-Marchandises diverses
- 200-Marchandises diverses - mandes
- 201-Marchandises en gros
- 202-Marchés aux puces
- 203-Matériaux
- 204-Musique
- 205-Ordinateurs
- 206-Quillages
- 207-Photographie
- 208-Radio - télévision - système de son
- 209-Receptions
- 210-Remboursement
- 211-Santé - Esthétique
- 212-Souffleurs à neige
- 213-Tableaux-Encadrements
- 214-Tapis carrelages
- 215-Transport demande
- 216-Vacances - voyages
- 217-Vêtements
- 218-Vidéo
- 219-Accessoires de camion

EMPLOIS

- 376-Demandes d'emplois
- 377-Emplois d'été demandés
- 378-Offres d'emplois
- 379-Services à l'emploi
- 380-Services domestiques & garderie
- 381-Services spécialisés

FINANCE

- 390-Argent demandé
- 391-Argent disponible
- 392-Occasions d'affaires
- 393-Prêts hypothécaires

LOGEMENTS

- 400-Ancienne-Lorette
- 401-Beauport
- 402-Cap-Rouge - St-Augustin
- 403-Centre-ville
- 404-Champlain
- 405-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 406-Côte de Beaulieu
- 407-Limoilou
- 408-Loretteville - Neufchâtel
- 409-Montcalm
- 410-Rive-Sud
- 411-St-Foy
- 412-St-Jean-Baptiste
- 413-Sillery
- 414-Val-Bélair - Valcartier
- 415-Vanier
- 416-Banlieue et autres sec.
- 417-Maisons à louer
- 418-Logements demandés
- 419-A partager: maison ou logement
- 420-Accessoires de camion

CONDOMINIUM

- 421-Condominium à louer
- 422-Condominium à vendre

VISITE LIBRE

- 423-Visite libre

MAISONS SEULES

- 424-Ancienne-Lorette
- 425-Beauport
- 426-Cap-Rouge - St-Augustin
- 427-Centre-ville
- 428-Champlain
- 429-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 430-Côte de Beaulieu
- 431-Limoilou
- 432-Loretteville - Neufchâtel
- 433-Montcalm
- 434-Rive-Sud
- 435-St-Foy

CHAMBRES

- 436-Ancienne-Lorette
- 437-Beauport
- 438-Cap-Rouge - St-Augustin
- 439-Centre-ville
- 440-Champlain
- 441-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 442-Côte de Beaulieu
- 443-Limoilou
- 444-Loretteville - Neufchâtel
- 445-Montcalm
- 446-Rive-Sud
- 447-St-Foy

index des rubriques

AVIS

- 448-Côte de Beaulieu
- 449-Limoilou
- 450-Loretteville - Neufchâtel
- 451-Montcalm
- 452-Rive-Sud
- 453-St-Foy
- 454-St-Jean-Baptiste
- 455-St-Sauveur
- 456-Sillery
- 457-Val-Bélair - Valcartier
- 458-Vanier
- 459-Banlieue et autres sec.
- 460-Chambres & pensions
- 461-Chambres demandées

MAISONS A REVENUS

- 462-Ancienne-Lorette
- 463-Beauport
- 464-Cap-Rouge - St-Augustin
- 465-Centre-ville
- 466-Champlain
- 467-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 468-Côte de Beaulieu
- 469-Limoilou
- 470-Loretteville - Neufchâtel
- 471-Montcalm
- 472-Rive-Sud
- 473-St-Foy

MAISONS SEULES

- 474-Ancienne-Lorette
- 475-Beauport
- 476-Cap-Rouge - St-Augustin
- 477-Centre-ville
- 478-Champlain
- 479-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 480-Côte de Beaulieu
- 481-Limoilou
- 482-Loretteville - Neufchâtel
- 483-Montcalm
- 484-Rive-Sud
- 485-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 486-Ancienne-Lorette
- 487-Beauport
- 488-Cap-Rouge - St-Augustin
- 489-Centre-ville
- 490-Champlain
- 491-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 492-Côte de Beaulieu
- 493-Limoilou
- 494-Loretteville - Neufchâtel
- 495-Montcalm
- 496-Rive-Sud
- 497-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 498-Ancienne-Lorette
- 499-Beauport
- 500-Cap-Rouge - St-Augustin
- 501-Centre-ville
- 502-Champlain
- 503-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 504-Côte de Beaulieu
- 505-Limoilou
- 506-Loretteville - Neufchâtel
- 507-Montcalm
- 508-Rive-Sud
- 509-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 510-Ancienne-Lorette
- 511-Beauport
- 512-Cap-Rouge - St-Augustin
- 513-Centre-ville
- 514-Champlain
- 515-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 516-Côte de Beaulieu
- 517-Limoilou
- 518-Loretteville - Neufchâtel
- 519-Montcalm
- 520-Rive-Sud
- 521-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 522-Ancienne-Lorette
- 523-Beauport
- 524-Cap-Rouge - St-Augustin
- 525-Centre-ville
- 526-Champlain
- 527-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 528-Côte de Beaulieu
- 529-Limoilou
- 530-Loretteville - Neufchâtel
- 531-Montcalm
- 532-Rive-Sud
- 533-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 534-Ancienne-Lorette
- 535-Beauport
- 536-Cap-Rouge - St-Augustin
- 537-Centre-ville
- 538-Champlain
- 539-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 540-Côte de Beaulieu
- 541-Limoilou
- 542-Loretteville - Neufchâtel
- 543-Montcalm
- 544-Rive-Sud
- 545-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 546-Ancienne-Lorette
- 547-Beauport
- 548-Cap-Rouge - St-Augustin
- 549-Centre-ville
- 550-Champlain
- 551-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 552-Côte de Beaulieu
- 553-Limoilou
- 554-Loretteville - Neufchâtel
- 555-Montcalm
- 556-Rive-Sud
- 557-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 558-Ancienne-Lorette
- 559-Beauport
- 560-Cap-Rouge - St-Augustin
- 561-Centre-ville
- 562-Champlain
- 563-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 564-Côte de Beaulieu
- 565-Limoilou
- 566-Loretteville - Neufchâtel
- 567-Montcalm
- 568-Rive-Sud
- 569-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 570-Ancienne-Lorette
- 571-Beauport
- 572-Cap-Rouge - St-Augustin
- 573-Centre-ville
- 574-Champlain
- 575-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 576-Côte de Beaulieu
- 577-Limoilou
- 578-Loretteville - Neufchâtel
- 579-Montcalm
- 580-Rive-Sud
- 581-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 582-Ancienne-Lorette
- 583-Beauport
- 584-Cap-Rouge - St-Augustin
- 585-Centre-ville
- 586-Champlain
- 587-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 588-Côte de Beaulieu
- 589-Limoilou
- 590-Loretteville - Neufchâtel
- 591-Montcalm
- 592-Rive-Sud
- 593-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 594-Ancienne-Lorette
- 595-Beauport
- 596-Cap-Rouge - St-Augustin
- 597-Centre-ville
- 598-Champlain
- 599-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 600-Côte de Beaulieu
- 601-Limoilou
- 602-Loretteville - Neufchâtel
- 603-Montcalm
- 604-Rive-Sud
- 605-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 606-Ancienne-Lorette
- 607-Beauport
- 608-Cap-Rouge - St-Augustin
- 609-Centre-ville
- 610-Champlain
- 611-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 612-Côte de Beaulieu
- 613-Limoilou
- 614-Loretteville - Neufchâtel
- 615-Montcalm
- 616-Rive-Sud
- 617-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 618-Ancienne-Lorette
- 619-Beauport
- 620-Cap-Rouge - St-Augustin
- 621-Centre-ville
- 622-Champlain
- 623-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 624-Côte de Beaulieu
- 625-Limoilou
- 626-Loretteville - Neufchâtel
- 627-Montcalm
- 628-Rive-Sud
- 629-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 630-Ancienne-Lorette
- 631-Beauport
- 632-Cap-Rouge - St-Augustin
- 633-Centre-ville
- 634-Champlain
- 635-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 636-Côte de Beaulieu
- 637-Limoilou
- 638-Loretteville - Neufchâtel
- 639-Montcalm
- 640-Rive-Sud
- 641-St-Foy

index des rubriques

AVIS

- 642-Ancienne-Lorette
- 643-Beauport
- 644-Cap-Rouge - St-Augustin
- 645-Centre-ville
- 646-Champlain
- 647-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 648-Côte de Beaulieu
- 649-Limoilou
- 650-Loretteville - Neufchâtel
- 651-Montcalm
- 652-Rive-Sud
- 653-St-Foy

MAISONS A REVENUS

- 654-Ancienne-Lorette
- 655-Beauport
- 656-Cap-Rouge - St-Augustin
- 657-Centre-ville
- 658-Champlain
- 659-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 660-Côte de Beaulieu
- 661-Limoilou
- 662-Loretteville - Neufchâtel
- 663-Montcalm
- 664-Rive-Sud
- 665-St-Foy

MAISONS SEULES

- 666-Ancienne-Lorette
- 667-Beauport
- 668-Cap-Rouge - St-Augustin
- 669-Centre-ville
- 670-Champlain
- 671-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 672-Côte de Beaulieu
- 673-Limoilou
- 674-Loretteville - Neufchâtel
- 675-Montcalm
- 676-Rive-Sud
- 677-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 678-Ancienne-Lorette
- 679-Beauport
- 680-Cap-Rouge - St-Augustin
- 681-Centre-ville
- 682-Champlain
- 683-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 684-Côte de Beaulieu
- 685-Limoilou
- 686-Loretteville - Neufchâtel
- 687-Montcalm
- 688-Rive-Sud
- 689-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 690-Ancienne-Lorette
- 691-Beauport
- 692-Cap-Rouge - St-Augustin
- 693-Centre-ville
- 694-Champlain
- 695-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 696-Côte de Beaulieu
- 697-Limoilou
- 698-Loretteville - Neufchâtel
- 699-Montcalm
- 700-Rive-Sud
- 701-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 702-Ancienne-Lorette
- 703-Beauport
- 704-Cap-Rouge - St-Augustin
- 705-Centre-ville
- 706-Champlain
- 707-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 708-Côte de Beaulieu
- 709-Limoilou
- 710-Loretteville - Neufchâtel
- 711-Montcalm
- 712-Rive-Sud
- 713-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 714-Ancienne-Lorette
- 715-Beauport
- 716-Cap-Rouge - St-Augustin
- 717-Centre-ville
- 718-Champlain
- 719-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 720-Côte de Beaulieu
- 721-Limoilou
- 722-Loretteville - Neufchâtel
- 723-Montcalm
- 724-Rive-Sud
- 725-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 726-Ancienne-Lorette
- 727-Beauport
- 728-Cap-Rouge - St-Augustin
- 729-Centre-ville
- 730-Champlain
- 731-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 732-Côte de Beaulieu
- 733-Limoilou
- 734-Loretteville - Neufchâtel
- 735-Montcalm
- 736-Rive-Sud
- 737-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 738-Ancienne-Lorette
- 739-Beauport
- 740-Cap-Rouge - St-Augustin
- 741-Centre-ville
- 742-Champlain
- 743-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 744-Côte de Beaulieu
- 745-Limoilou
- 746-Loretteville - Neufchâtel
- 747-Montcalm
- 748-Rive-Sud
- 749-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 750-Ancienne-Lorette
- 751-Beauport
- 752-Cap-Rouge - St-Augustin
- 753-Centre-ville
- 754-Champlain
- 755-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 756-Côte de Beaulieu
- 757-Limoilou
- 758-Loretteville - Neufchâtel
- 759-Montcalm
- 760-Rive-Sud
- 761-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 762-Ancienne-Lorette
- 763-Beauport
- 764-Cap-Rouge - St-Augustin
- 765-Centre-ville
- 766-Champlain
- 767-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 768-Côte de Beaulieu
- 769-Limoilou
- 770-Loretteville - Neufchâtel
- 771-Montcalm
- 772-Rive-Sud
- 773-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 774-Ancienne-Lorette
- 775-Beauport
- 776-Cap-Rouge - St-Augustin
- 777-Centre-ville
- 778-Champlain
- 779-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 780-Côte de Beaulieu
- 781-Limoilou
- 782-Loretteville - Neufchâtel
- 783-Montcalm
- 784-Rive-Sud
- 785-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 786-Ancienne-Lorette
- 787-Beauport
- 788-Cap-Rouge - St-Augustin
- 789-Centre-ville
- 790-Champlain
- 791-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 792-Côte de Beaulieu
- 793-Limoilou
- 794-Loretteville - Neufchâtel
- 795-Montcalm
- 796-Rive-Sud
- 797-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 798-Ancienne-Lorette
- 799-Beauport
- 800-Cap-Rouge - St-Augustin
- 801-Centre-ville
- 802-Champlain
- 803-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 804-Côte de Beaulieu
- 805-Limoilou
- 806-Loretteville - Neufchâtel
- 807-Montcalm
- 808-Rive-Sud
- 809-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 810-Ancienne-Lorette
- 811-Beauport
- 812-Cap-Rouge - St-Augustin
- 813-Centre-ville
- 814-Champlain
- 815-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 816-Côte de Beaulieu
- 817-Limoilou
- 818-Loretteville - Neufchâtel
- 819-Montcalm
- 820-Rive-Sud
- 821-St-Foy

MAISON - REPARATION - ENTRETIEN

- 822-Ancienne-Lorette
- 823-Beauport
- 824-Cap-Rouge - St-Augustin
- 825-Centre-ville
- 826-Champlain
- 827-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 828-Côte de Beaulieu
- 829-Limoilou
- 830-Loretteville - Neufchâtel
- 831-Montcalm
- 832-Rive-Sud
- 833-St-Foy

index des rubriques

AVIS

- 834-Ancienne-Lorette
- 835-Beauport
- 836-Cap-Rouge - St-Augustin
- 837-Centre-ville
- 838-Champlain
- 839-Charlesbourg et Charlesbourg-Ouest
- 840-Côte de Beaulieu
- 841-Limoilou
- 842-Loretteville - Neufchâtel
- 843-Montcalm
- 844-Rive-Sud
- 845-St-Foy

MAISONS A REVENUS

- 846-Ancienne-Lorette
- 847-Beauport
- 848-Cap-Rouge - St-Augustin
- 849-Centre-ville
- 850-Champlain
- 851-Charlesbourg et Charlesbourg-O

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

remerciements • mémoriam • services annuels • funéraires

705 AVIS DE DÉCÈS

DESJARDINS (Vianney)



Au Centre Hospitalier Charlevoix, le mardi 29 décembre 1987, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Vianney Desjardins, époux de Mme Yvonne Pedneault. Il demeurait au 37, rue Royale Ouest, St-Jérôme. La famille recevra les condoléances au funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse.

Lépine-Cloutier Ltée

St-Bernard-sur-Mer, mercredi de 13 à 17h, et de 19 à 22h. Jeudi de 9 à 10h50. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre 1987, à 11h, en l'église St-Bernard-sur-Mer, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants Patrice (Catherine Leclerc), Léna, Eric, sa petite-fille Martine, sa belle-mère Mme Francis Pedneault, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et nombreux amis. Renseignements 529-3371.

DESJARDINS (Julienne)

Au Centre Hospitalier Régional du Grand Portage, le 29 décembre 1987, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Julie Desjardins, épouse de feu M. Joseph Desjardins et de feu Mme Marie-Louise Moreault, domiciliée au 70, rue St-André, Rivière-du-Loup. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre 1987, à 10h30. Départ du funérarium.

Marc-André Rioux Ltée

169, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre 1987, à 10h, pour l'église de St-Ludger et de là au cimetière de Québec. Mme Desjardins sera exposée mercredi à 14h. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Jean (Marie Lapointe), Marcel, Elaine; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Jean-Baptiste (Lucille Tremblay), Louis (Léonnette Dupont), André Desjardins, Michel (Micheline Fortin), Rachelle (Henri-Paul Bourret), Pierrette (Emilio Bastille), Denise Desjardins Vigneault, Céline (Laurier Bellefleur), Mme Thérèse Allard Desjardins; une petite-fille: Martine; ainsi que plusieurs neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la maison.

Marc-André Rioux Ltée

Rivière-du-Loup. Pour renseignements 862-6630.

EMILE (Jean Levett) — A Québec, le 28 décembre 1987, à l'âge de 31 ans, est décédé M. Jean Levett Emile, époux de Mme Lise Lafrance. Il ne sera pas exposé. Un service sera chanté en présence des cendres le jeudi 31 décembre à 14h, en l'église Notre-Dame de l'Espérance, Beauport. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils, Gaëtan, sa mère, Mme Immaculée Rémi, ainsi que plusieurs frères, sœurs, oncles et tantes, son beau-père, M. Raymond Lafrance, ses beaux-frères et belles-sœurs, Gilles Lafrance (Noma Laverdière), Hélène Lafrance (Denis Desrochers), Raymond Lafrance, Guy et Diane Desrochers, une amie, Mme Rita McDonough. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire du Plateau.

950 des Erables

Québec G1R 2M5. Pour renseignements: 681-2667.

AVIS DIVERS

Pour faire paraître un avis dans cette page, veuillez contacter le Service des Annonces Classées.

647-3311

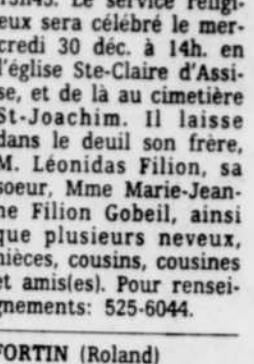
Heures d'affaires: 8:30 à 17:30

FILION (Georges) — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 28 décembre 1987, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Georges Filion, expropriétaire de la Librairie Filion Enr., fils de feu Elzéar Filion, et de feu dame Victoria Raymond. Il demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse.

280, 8ième Rue

Québec, mardi de 19h à 22h, mercredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 30 déc. à 14h, en l'église St-Claire d'Assise, et de là au cimetière St-Joachim. Il laisse dans le deuil son frère, M. Léonidas Filion, sa sœur, Mme Marie-Jeanne Filion Gobeil, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 525-6044.

FORTIN (Roland)



A Québec, le 29 décembre 1987, à l'âge de 70 ans, est décédé Monsieur Roland Fortin, employé de l'Hôtel-Dieu de Québec, époux de Mme Marguerite Nolin. Il demeurait à Ste-Monique, Les Saules. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 9255 Boul'Ormière Neufchâtel.

mardi de 19h à 22h,

mercredi de 14h à 17h et de 19h à 22h, jeudi de 8h à 9h45. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre 1987, à 10h en l'église Ste-Monique, Les Saules et de là au cimetière de la Souveraineté. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, Claude (Aline Gauthier), Murielle (Raymond Poulin), Lucie (Simon Drouin), ainsi que ses sœurs et beaux-frères, ses petits-enfants, Nathalie, Caroline, Dominik, Meggie, Annie et David, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

GERMAIN (Evelyn Frenette)

— A l'Hôpital St-Sacrement, le 29 décembre 1987, à l'âge de 64 ans, est décédée Mme Evelyn Frenette, épouse de Monsieur Paul Germain, demeurant à Portneuf Station. Selon ses volontés elle ne sera pas exposée. Un service religieux sera chanté le mercredi 30 décembre à 14h30 en l'église de Portneuf Station où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. L'inhumation au cimetière paroissial sous la direction de

Guy Denis Ltée

650 St-Louis, Portneuf Station. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, André (Lisette Gagné), Michel (Georgette Tremblay), Martine (Pierre Plamondon), Daniel, ses petits-enfants, Valérie, Martin, Karine, Marie-Eve, Wesley, ses frères et sœurs, Régine (Louis-Philippe Julien), Mme Mariette Fournier, Claude (Pauline Goulet), Jacques (Micheline Langlois), plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces, cousins et cousines. Que l'envoi de fleurs se traduise par un don à la Société Canadienne du Cancer, 489, Boul St-Cyrille Ouest, Québec G1S 1S2. Pour renseignements, 1-268-3575.

GILBERT (Léda Turgeon)

— A l'Hôtel-Dieu de Québec, le 28 décembre 1987, est décédée Léda Turgeon, épouse de feu Emile Gilbert, elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 300, Chemin Ste-Foy, mercredi de 19h à 22h, jeudi de 8h30 à 9h50. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre, à 10h, en l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont. Elle laisse dans le deuil, ses frères et sœurs: M. et Mme Omer Turgeon, Mme Champlain Dumontier (Elisa-

beth), M. Lucien Turgeon, M. et Mme Joseph Dubé (Rachelle), Mme Roland Bissonnette (Alexina), M. et Mme Ludger Roy; ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

HEBERT (Edmonde La-

pière) — A Québec, le 29 décembre 1987, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Edmonde La-pière, épouse de Aurèle Hébert, elle demeurait à Charlebourg. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre 1987, à 11h, en l'église St-Charles-Borromée et de là au cimetière St-Charles, sous la direction de la maison.

Lépine-Cloutier Ltée

La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendres et belles-filles: Jean-Marc, Nicole, Marcel, Lise et Jean; ses petits-enfants: Stéphane, Mario, Nathalie, Josée, Marie-Claude, Simon-Pierre, Olivier; ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

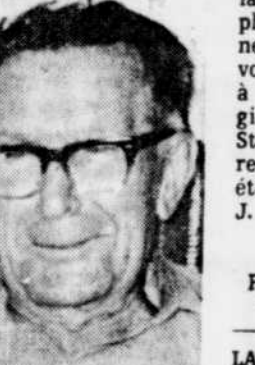
LABRIE (Pierre junior)

— A Stoneham, le mardi 29 décembre 1987, à l'âge de 9 ans, est décédé Pierre Labrie junior, fils de Pierre Labrie senior, et de Mme Lise Gingras. Il demeurait à Stoneham. La famille recevra les condoléances au funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 bl. Henri-Bourassa Charlebourg.

mercredi de 14 à 17h,

et de 19 à 22h. Jeudi de midi à 13h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre 1987, à 14h, en l'église St-Edmond de Stoneham et de là au Parc Commémoratif La Souveraineté. Il laisse dans le deuil outre ses parents, sa sœur Emilie, ses grands-parents M. et Mme René Labrie, M. et Mme Gaston Gingras, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines. Compenser l'envoi de fleurs par un don aux Jeunes Handicapés de Charlebourg, C.P. 7153, Charlebourg G1G 1E5. Pour renseignements: 529-3371.

LAFLAMME (Ovila)



A l'Hôpital St-François d'Assise, le lundi 28 décembre 1987, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Ovila Laflamme, époux en premières noces de feu Mme Florida Simard, et en secondes noces de Mme Yvette Vallières. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Un service en présence du corps sera chanté le mercredi 30 décembre, à 10h, en l'église Ste-Brigitte de La-val, et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église trente minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Lucille (Bertrand Billo-deau), sa sœur Annie (Philippe Carrier), ses beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Léo Vallières, M. et Mme Édouard Vallières, M. et Mme Victor Vallières, M. et Mme Adrien Giguère, M. Israël Vallières, M. Magella Vallières, M. Jean-Paul Archambault, M. Ambroise Jobin, ainsi que plusieurs neveux, nièces. La direction des funérailles a été confiée à la

Coopérative du

Pied de la Falaise 525 Prince-Edouard Québec. Pour renseignements 525-4637.

LAMBERT (Aline Clou-

tier) — A Québec, le 29 décembre 1987, à l'âge de 90 ans et 11 mois, est décédée Mme Aline Cloutier, épouse de feu M. Louis-Philippe Lambert. La famille recevra les condoléances au Funérarium de la Coopérative Funéraire de l'Anse 280, 8ième Rue Québec.

mercredi de midi à 13h40, le service reli-

gieux sera célébré le mercredi 30 déc. 1987 à 14h, en l'église St-Paul-Apôtre, et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Jacqueline et Suzanne, Georges (Pierrette Robert), Louis (Denise D'Hostie), Jean (Thérèse Robitaille), ses sœurs et son beau-frère, Mme Jean-Paul Ducharme (Georgette Cloutier), M. et Mme André Potvin (Murielle Cloutier), ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 525-6044.

LAMBERT (Aline B.) — A

l'Hôtel-Dieu de Québec, le 24 décembre 1987, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Aline B. Lambert d'Ottawa. Le service religieux sera célébré le mercredi, 30 décembre, à 13h, en l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa, 591 Comberland et de là au cimetière de Notre-Dame de Hull. La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle était la sœur et la belle-sœur de Guita et Jean-Charles Falard, la belle-sœur de Jean-Paul Laliberté, la tante de M. Falard, Lambert Laliberté, Dominique Laliberté, Philippe Laliberté et de Genevieve Lashmar. Pour renseignements: 529-3371.

LANGLAIS (Florida Mer-

ciere) — A l'Hôpital Ste-Anne de Beauport, le 29 décembre 1987, à l'âge de 87 ans, est décédée Mme Florida Mercier, épouse en 1ères noces de feu M. Frank Charest. Elle demeurait antérieurement à Charlebourg. Les funérailles auront lieu le jeudi, 31 décembre à 10h, en l'église de St-Pierre-aux-Liens, Orsainville, et elle sera inhumée au cimetière St-Charles. A la demande de la défunte, elle ne sera pas exposée. Parents et amis, se présenter à l'église 30 minutes avant le service religieux pour présenter les messages de condoléances à la famille. Elle laisse dans le deuil son fils Adrien, ses petits-enfants Eric et Ariane, ses neveux et nièce Adèle et Béatrice Gagnon, plusieurs cousins, cousines. S.V.P. suppléer l'envoi de fleurs par un don à l'Institut de cardiologie, 2725 ch. Ste-Foy, Ste-Foy, G1V 4G5. La direction des funérailles a été confiée à la maison J. Bouchard & Fils Ltée 320, 5ème Rue Québec.

Pour renseignements:

529-9221

LANGLOIS (Noémie) — A

l'Hôpital de l'Enfant-Jésus, le 26 décembre 1987, est décédée Made-moiselle Noémie Langlois, ex-employée à l'impôt fédéral à Québec, fille de feu M. Placide Langlois et de feu Mme Sidonia Langevin. Elle demeurait à Beauport. Il n'y aura pas de rencontre au salon. La famille recevra les condoléances à l'église trente minutes avant la cérémonie. Direction des funérailles Wilbrod Robert & Fils 738, ave Royale Beauport.

Le service religieux sera

célébré le mercredi 30 à 10h en l'église de la Nativité de Beauport et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses 2 sœurs, Mlle Rita Langlois de Lévis et Mme Veronique Langlois Garon de Québec, ses 2 belles-sœurs, Mme Gertrude Langlois et Mme Juliette Langlois, ses neveux et nièces, Lise Langlois (Michel Bernier), Thérèse Langlois (Pierre Racicot), Denise Langlois (Jacques Duberger), Marielle Garon (Jean Baillebois), Réjean Garon, Alain Garon (Marie Guillot), plusieurs petits-neveux et nièces, cousins et cousines. Pour renseignements: 661-9223.

LECOMTE (Yvonne La-

liberté) — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 29 décembre 1987, à l'âge de 84 ans et 9 mois, est décédée Mme Yvonne Laliberté, épouse de feu M. Paul Lecomte. Elle demeurait à St-François, Comté de Montmagny. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 1, 1ère Rue Ouest St-François le mercredi 30 décem-

bre, de 14h à 17h et de

19h à 22h et jeudi, jour des funérailles, à compter de 12h. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre 1987, à 14h, en l'église de St-François de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Jean-Paul Lecomte (Monique Delagrave), Mme Georges-Albert Blais (Yolande), Mme Pierre Asselin (Gemma), Antoni (Pauline Lamonde), Gaston (Jeanne-d'Arc Gilbert), Huguette (Gérard Delagrave), Elise (Gilbert Delagrave), Mme Conrad Thérèse (Aline), Doris (Marcel Boulay), Gonzague (Lise Tessier), Béatrice, Clermont (Louise Martineau), M. Gérard Tanguay, ses frères et ses belles-sœurs: Rosario (Gemma Colgan), Antonio (Annie Colgan), Fernand (Annette Fournier), Mme Lionel Laliberté (Alice Proulx), Mme Roland Laliberté (Marie-Ange Bédard), ainsi que ses petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Pour renseignements: 248-0545.

LEJEUNE (Elizabeth

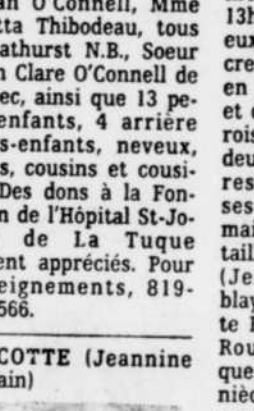
O'Connell) — A l'Hôpital St-Joseph de La Tuque, le 29 décembre 1987, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Elizabeth O'Connell, épouse de feu J.O. Lejeune de La Tuque. Elle demeurait au 789 Boul Ducharme, La Tuque. La famille recevra les condoléances au salon funéraire Perreault & Fils Inc. 602 Commerciale La Tuque.

mercredi de 14h à 17h

et de 19h à 22h, jeudi à compter de 9h. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre à 11h en l'église Marie-Médatrice et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendre et belles-filles, M. et Mme John J. Mc Dougall (Doris) Kitimat B.C., M. et Mme Ernest Lejeune (Margo Rivard) et Louis Lejeune de La Tuque, M. et Mme Léo Lejeune (Yvonne Lavoie) de Ste-Foy, Québec, M. et Mme Maurice Lejeune (Mamie Ducharme) de St-Lambert, ses frères et sœurs, M. Granville O'Connell, M. et Mme Gerald O'Connell, Mme Loretta Thibodeau, tous de Bathurst N.B., Sœur Helen Clare O'Connell de Québec, ainsi que 13 petits-enfants, 4 arrière-petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines. Des dons à la Fondation de l'Hôpital St-Joseph de La Tuque seraient appréciés. Pour renseignements: 819-523-3566.

MARCOTTE (Jeannine

Germain)



A l'Hôpital Laval, le 28

décembre 1987, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Jeannine Germain, épouse de M. Lévy Marcotte. Elle demeurait à St-Basile. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 18, av. du Parc St-Basile.

mardi de 19h à 22h,

mercredi de 14h à 16h et de 19h à 22h, jeudi ouverture à 9h. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre, à 11h, en l'église de St-Basile et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Louis-Philippe Germain (Patricia Bélanger), M. et Mme Léo Paul Matte (Aline), M. et Mme Jacques Frenette (Yolande), M. et Mme Jean-Marc Giroux (Yvette), Mme Marthe M. Germain (Paul Trottière), Mme Huguette Gingras Germain; ses beaux-parents: M. et Mme Emile Marcotte (Corine Bédard); ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marielle Marcotte (Laurent Piché), M. et Mme Jean-Claude Marcotte (Genevieve Galarneau), M. et Mme Albert Boutet (Bernice), Mlle Huguette Marcotte, Mme Gilles Boutet (Agnès), M. et

Mme Etienne Marcotte

(Huguette Germain), M. et Mme Magella Marcotte (Margot Girard), M. et Mme Renel Marcotte (Nicole Papillon), M. Roland Marcotte; ainsi que plusieurs neveux et nièces et de nombreux amis et les membres des Filles d'Isabelle, Conseil Marguerite-Bourgeois 1318. Pour renseignements: 329-2222.

MORIN (Rose) — A l'Hô-

tel-Dieu de Québec, le mardi 29 décembre 1987, est décédée Mlle Rose Morin, ex-employée du Château Frontenac. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service sera chanté le jeudi 31 décembre, à 11h, en l'église Notre-Dame de Québec, où la famille recevra les condoléances une demi-heure avant la cérémonie. Un Libera sera chanté en l'église St-Pierre de Montmagny, et l'inhumation se fera au cimetière paroissial, sous la direction de la Coopérative Funéraire de l'Anse Québec.

Elle laisse dans le deuil

ses sœurs Lucie (Antoinette Bouchard), Germaine (Noël Mercier), son frère Léo (Simone Morin), ses belles-sœurs Jeannette Fournier-Morin, Elianne Pelletier-Morin, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 525-6044.

PEPIN (J.-Hector)



A l'Hôpital Chauveau, le

28 décembre 1987, à l'âge de 86 ans, est décédé M. J.-Hector Pepin, retraité de la Banque de Montréal. Il demeurait à Loretteville. La famille recevra les condoléances au salon

Falardeau et Roy

30, rue St-Joseph

Loretteville

mercredi de 12h à 13h45. Le service religieux sera célébré le mercredi 30 décembre à 14h en l'église St-Ambroise et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa sœur et ses frères, son beau-frère et ses belles-sœurs: Germaine (Alexandre Robitaille), Ambroise, Eugène (Jeanne-Marie Tremblay), Raymond, Gerorgette Rhéaume Pepin, Alice Rousseau Pepin, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 842-3737.

POIRIER (Théoblandine

Meloche) — A Québec, le mardi 22 décembre 1987, à l'âge de 96 ans, est décédée Mme Théoblandine Meloche, épouse de feu Marjorie Poirier. Elle demeurait à la St-Brigid's Home. Un service sera chanté le mardi 4 janvier 1988, à 14h, en l'église St-Charles Garnier. L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont, le 30 décembre 1987, sous la direction de la maison

Lépine-Cloutier Ltée

715 rue St-Vallier est

Québec

La famille recevra les condoléances à l'église une demi-heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses nièces, Mme Jacqueline Roy, Mme Marty Meloche, Mme Jacqueline Lambert, Mme Micheline Every, de très bonnes amies Mmes Suzanne et Marie Auger, Mmes Jules Côté, Mme Bernadette Lafleur, Mme Yolande Johnston, Mme Lisette Parent. Pour renseignements: 681-2667.

SOULARD (Gilles) — Au

C.H.U.L., le 29 décembre 1987, à l'âge de 36 ans, est décédé M. Gilles Sou-lard, fils de M. Lucien Sou-lard et de Mme Cécile Rochette. Il demeurait à Ville Portneuf. La famille recevra les condoléances à la résidence funéraire L. Leclerc & Fils Ltée 92, St-Louis Ville Portneuf mercredi de 19h à 22h, jeudi, ouverture à 12h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre, à 14h, en l'église de Ville Portneuf et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son père et

ROUSSEAU (Fédora Po-

merleau)



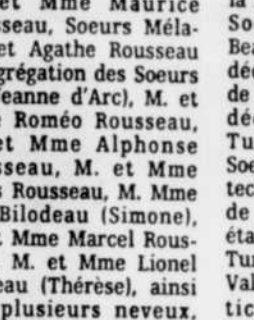
A l'Hôtel-Dieu de Lévis,

le 28 décembre 1987, à l'âge de 61 ans et 5 mois, est décédée Madame Fédora Pomerleau, épouse de Monsieur Lucien Rousseau, demeurant à Pintendre. Les funérailles auront lieu le jeudi 31 décembre 1987 à 15h. Départ à 14h45 de la résidence funéraire Claude Paquet Inc. 761 Chemin Pintendre Pintendre.

pour l'église de Pinten-

dre de là au cimetière paroissial. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants, Henri (Nicole Lemieux), Claudine (Denis Côté), Réal, Jean-Pierre (Lise Boutin), Anne et Marie Rousseau, ses petits-enfants, Jacques, Alexandre, Jean-Nicolas, Isabelle, Kevin, Maxime et Sandra, son frère et ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, Cécile (Ovide Drouin), Dominique (Madelyn Brennan), Laetitia (Armand Fournier), Madeleine, M. et Mme Charles-A. Drouin, M. et Mme Maurice Rousseau, Sœurs Mélanie et Agathe Rousseau (Congrégation des Sœurs Ste-Jeanne d'Arc), M. et Mme Roméo Rousseau, M. et Mme Alphonse Rousseau, M. et Mme Léo Bilodeau (Simone), M. et Mme Marcel Rousseau, M. et Mme Lionel Cusseau (Thérèse), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis. Pour renseignements: 835-5329.

SIMARD (Yvette Lavigne)



A Québec, le 28 décem-

bre 1987, à l'âge de 68 ans, est décédée Mme Yvette Lavigne, épouse de feu Edmond-Louis Simard. Elle demeurait à Québec. La famille recevra les condoléances à la Coopérative Funéraire du Plateau

950, des Erables

Québec G1R 2M5

le mercredi 30 décembre, de 14h à 17h et de 19h à 22h et jeudi de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 31 décembre, à 11h, en l'église St-Charles de Limoulu et de là au Parc Commémoratif La Souveraineté. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Marcelle (Donald Caouette), Benoit (Rosa Tremblay), Régis (Marie-Paule Lirette), Carmen (Rodrigue Lachance); et cinq petits-enfants: Dorothee, Dominic, Dorice, Martin, Patrick; ses frères: Ernest (Liliane LaHaie), Hector (Madeleine Bar-dou); ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Des dons pour la Société Canadienne du Cancer, 489, boul. St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S2, seraient appréciés. Pour renseignements: 681-2667.

Tubman Funeral Home

Westlawn Chapel

3440 Richmond Road

at Acres Road

Nepean

mercredi de 10h00 à

16h00. Le service funé-

raire aura lieu en la

Chapelle, mercredi à

16h00 et sera suivi par

la crémation. Au lieu de

fleurs, des dons à la So-

ciété Canadienne du

Cancer seraient appré-

ciés.

720 REMERCIEMENTS

FRADET (Laurentine) —

Hilaire et Marguerite

Fradet remercient bien

sincèrement tous les

parents et amis qui ont

témoigné des marques de

condoléances lors du

décès de Mlle Laurentine

Fradet, survenu le 20

novembre 1987; soit par

offrandes de messes, en-

vois de fleurs, visites ou

assistance aux funérai-

les. Veuillez considérer

ces remerciements com-

me personnels.

sa mère, ses frères et

belles-sœurs: André (Lyne Frenette), Jean (Sonia Beaumont); ses oncles et tantes, son neveu et sa nièce: Chris-tian et Julie. Pour renseignements: 329-2222.

TALBOT (Juliette Du-

mont) — A l'Hôpital St-

Sacrement, le 29 décem-

bre 1987, à l'âge de 66

ans

1987 à Valcartier

1000 militaires se sont engagés de façon tangible pour la paix

♦ L'année 1987 aura été l'année de la paix pour les membres du 5e Groupe-brigade du Canada cantonnés à Valcartier. Le nouveau commandant, le brigadier général Paul Addy, a souligné que ce rôle de paix, ajouté à l'engagement dans les activités paramilitaires, est le reflet de l'intérêt de cette troupe à garder la crédibilité et la viabilité des Forces canadiennes auprès de la communauté de Québec, dont elle fait partie intégrante.

par Michel TRUCHON

Jamais, depuis les grands conflits, la 5e brigade ne s'était engagée de façon aussi tangible, en une seule année, pour le maintien de la paix dans le monde.

Selon les données compilées par la capitaine Marie-Josée Chapdelaine en 1987, trois unités de la brigade ont passé plus de 18 mois outre-mer pour assurer le maintien de la paix, nuit et jour, entre diverses factions. Les fantassins du 2e bataillon Royal 22e régiment, ont fait la vigile dans l'île de Chypre, entre les factions chypriotes grecques et turques, de février à septembre, au sein de l'ONU.

Pendant ce temps, les pilotes et le personnel de soutien de la 430e escadrille tactique d'hélicoptères soutenaient les éléments de la Force multinationale et des observateurs veillant à ce que la paix soit maintenue dans le désert du Sinaï, entre l'Égypte et Israël.

À Chypre, le 2e bataillon a été relevé, fin août, par les artilleurs du 5e RALC. En octobre, une soixantaine d'autres militaires de chez nous partaient à court avis renforcer les éléments canadiens dans l'île méditerranéenne.

Au total, ce sont près de 1.000 militaires de Valcartier qui ont participé concrètement au maintien de la paix, au prix du sacrifice de leur famille demeurée seule à Québec pendant plus de six mois, note la capitaine Chapdelaine.

À cause de cette participation sur le plan international, les habituels exercices ont eu une ampleur moindre, cette année.

Par ailleurs, les militaires du 5e GBC se sont distingués dans des compétitions sportives et à caractère militaire, à l'échelon du pays.

Nos soldats ont également, à plusieurs occasions, prêté main forte aux autorités civiles dans la recherche et le sauvetage. Ils ont aussi participé au Sommet de Québec et à la visite de la reine Elizabeth II, tant du côté protocolaire que logistique. En mai, les sapeurs du 5e Régiment de génie de combat, à la demande des autorités de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, ont procédé à la démolition d'une tour à eau dé-

saffectée. Il y a aussi eu les démonstrations publiques et les concerts, qui ont attiré de nombreux citoyens.

Suffisamment pour faire dire au général Paul Addy qu'il est très satisfait des excellentes performances de son personnel et des relations que les militaires entretiennent avec la communauté civile de Québec. ♦



Le 9 octobre dernier, le caporal Didier Mauén, du 5e Bataillon des Services du Canada recevait de monsieur Claude Beaudoin, maire de Val-Bélair, un certificat d'honneur au mérite. C'était la première fois qu'une municipalité remettait en son nom une mention d'honneur au mérite. Le 7 juin dernier, par son intervention bénévole, le caporal Mauén a réussi à sauver in extremis la vie de citoyens prisonniers d'un incendie dans un édifice à logements à Val-Bélair.

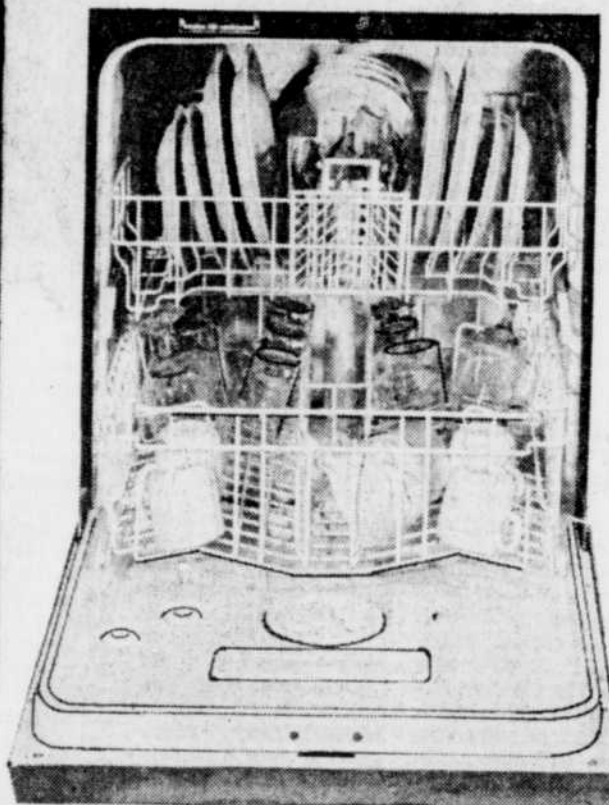
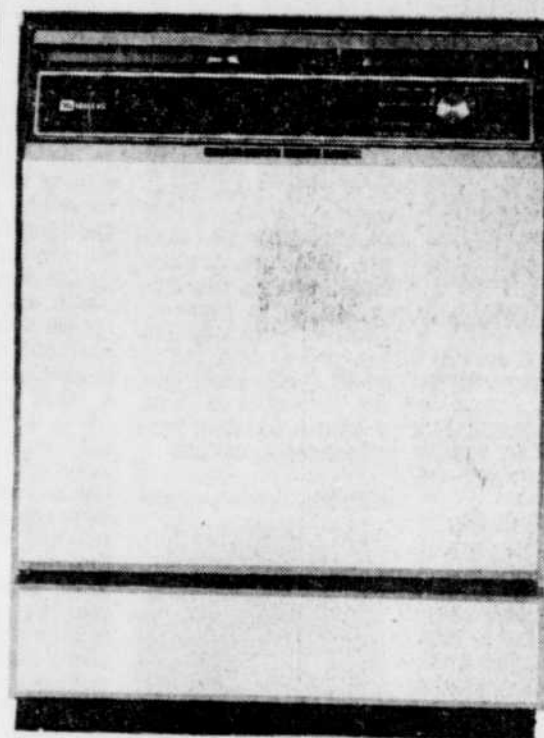
PROMOTION EDITION '88 AUCUN COMPTANT AUCUN INTERET

PAYABLE LE 1er JUILLET ou le 1er OCTOBRE

si livré après le 15 juin. Taxe de vente payable à l'achat. Sujet à l'approbation du département du crédit.



**GAGNEZ
UN VOYAGE
au Portugal**
pour 2 personnes
Détails au
magasin



**SOLDE
DE FIN
D'ANNÉE**

Lave-vaisselle encastré

WU202S — Très grande capacité de chargement. Double isolation pour un fonctionnement silencieux. Cuve et intérieur de porte à finition émail-porcelaine de haute qualité garantie 10 ans*. Réglage de cycles complets. Séchage par air chaud pulsé. Système de lavage et de filtrage de l'eau efficace et performant.

RABAIS de 50,00\$



MAYTAG

Nouveaux records Guinness

♦ LONDRES (AP) - 1987 n'a pas manqué à la règle et a été marquée de plusieurs records mondiaux farfelus qui ont trouvé gîte dans le livre Guinness des records. Parmi ceux-ci, on souligne notamment :

● Le 20 mars : Towser, un chat à la livrée turquoise vivant à la distillerie Glentworth, près de Crieff, en Écosse, est décédé un mois avant de célébrer son 24e anniversaire de naissance, et détient le record du monde de la chasse aux souris : il est responsable de 28.899 décès chez la gent trotte-menu.

● Le 17 mai : Antonio Rivera Casal, de Caracacá, en Espagne, faisait cuire une omelette espagnole de 300 kilos, cassant pour ce faire 5.000 oeufs et utilisant 125 litres d'huile d'olives.

● Le 27 mai : Salevaa Fuali Atisanoe, de Hawaii, alias Kinishiki, a atteint le poids de 527 livres : il devenait ainsi le plus lourd lutteur de sumo à jamais monter sur une balance.

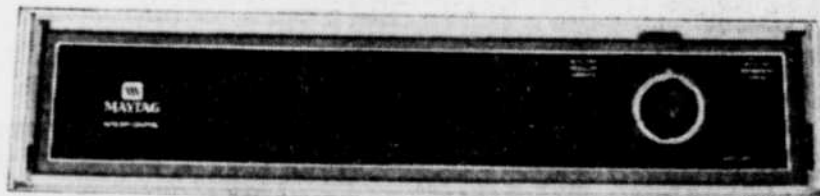
● Le 4 juillet : Rick Krause a réussi à éjecter son crachat à la distance incroyable de 20,2 mètres, lors d'un championnat regroupant les meilleurs saliveurs du pays, à... Eau Claire, au Michigan.

● Le 15 juillet : Bruce Bloch a réussi à maintenir en équilibre sur son menton 134 boîtes de cigares, durant 15 secondes, à l'hôtel Akron, en Ohio.

● Le 30 juillet : John Espinoza, de San Antonio, au Texas, a avalé 29 poivrons de la variété Jalapeno la plus forte — en deux minutes. Aucun rafraîchissement n'était permis durant le concours. ♦

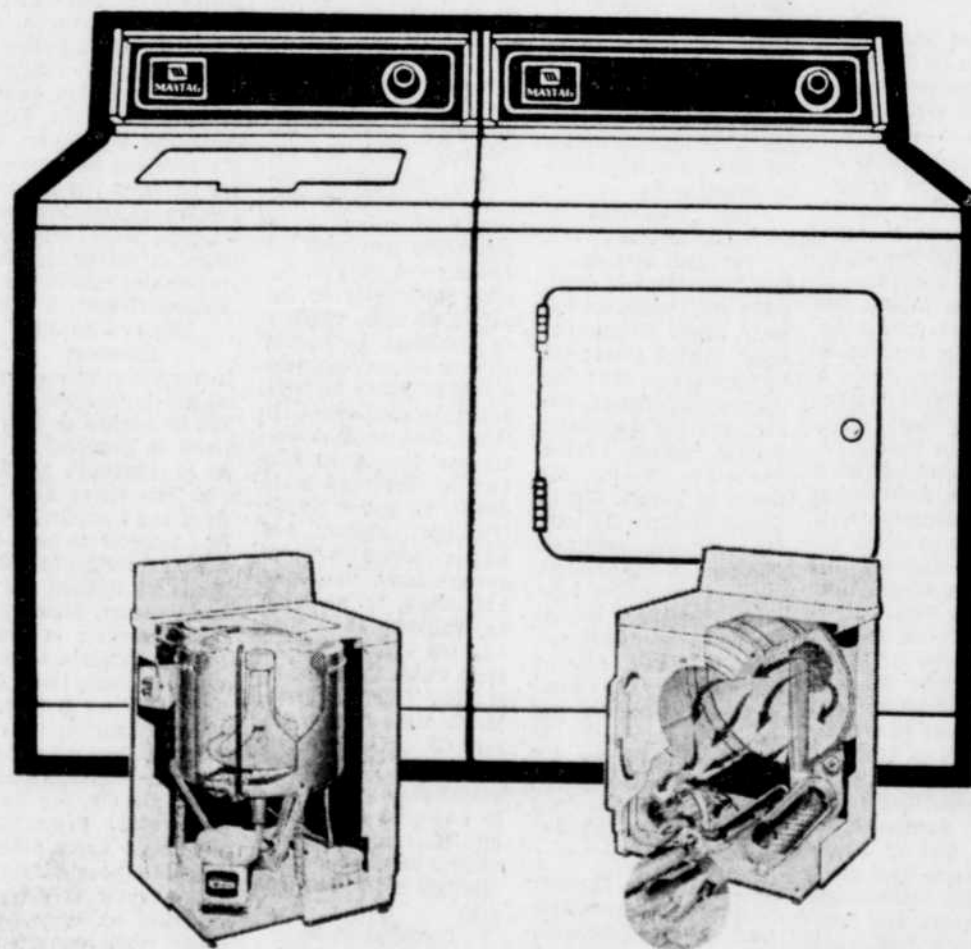
Laveuse automatique

Carrosserie en acier galvanisé de qualité supérieure. Dessus et couvercle en émail porcelaine. Choix de cycles complets. Choix de combinaisons de température d'eau. Niveau d'eau variable.



Sécheuse automatique

Carrosserie en acier galvanisé de qualité supérieure. Finition exclusive du tambour par une couche de poudre de résine. Commande de séchage automatique permettant l'auto-arrêt lorsque les vêtements sont secs. Avertisseur de fin de cycles. Choix de cycles dont un minuté.



*Garantie pièces seulement de 10 ans, sur la cuve en porcelaine et le revêtement intérieur de la porte en cas de fuite due à la rouille ou à la corrosion.

- ✓ Service gratuit de décoration intérieure en magasin ou à domicile
- ✓ Cours gratuits de cuisson au four à micro-ondes
- ✓ Mise de côté jusqu'à 12 mois
- ✓ Livraison partout en province

DécoMeuble

QUÉBEC 430, Saint-Sacrement 681-4124
CHARLESBOURG 8500, boul. Henri-Bourassa (Carrefour) 627-3073
VANIER 100, Chabot (près des Halles Fleurs de Lys) 683-9600
BEAUPORT 4175, boul. Sainte-Anne 667-7851